



UFC - QUE CHOISIR DU VAL D'YERRES
CSC La Ferme - 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE
Tél. : 01 69 56 02 49
Courriel : contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 7 février 2026

Les adhérents de l'UFC-Que Choisir du Val d'Yerres à jour de leur cotisation ont été convoqués pour une Assemblée Générale Extraordinaire de notre association qui s'est tenue **à 14h30 le samedi 7 février 2026 salle Camus à Boussy-Saint-Antoine** sur l'ordre du jour suivant :

- Proposition de modification des statuts afin de changer le nom de notre Association Locale en « Que Choisir Ensemble Val d'Yerres » à la place de « UFC – QUE CHOISIR VAL D'YERRES » .
- Vote sur les modifications proposées de l' ARTICLE 2 : DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL

Actuellement : 2.1 Cette association prend le nom de : UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR du Val d'Yerres, ci-après dénommée association locale.

Proposition à voter : 2.1 Cette association prend le nom de : Que Choisir Ensemble Val d'Yerres, ci-après dénommée Association locale.

Les nouveaux statuts peuvent être adressés sur demande ou être téléchargés sur le site internet de l'association.

PRESENCE

Nombre d'adhérents convoqués : 189

Présents : 16

Pouvoirs : 34

Aucun quorum n'est exigé par les statuts.

DESIGNATION DU PRESIDENT ET SECRETAIRE DE SEANCE

Le secrétariat de séance est assuré par Abel Dumont, secrétaire de l'association, la présidence de séance par Daniel Abriol représentant Légal.

RESULTAT DES VOTES

Résolutions	Nombre de votes exprimés		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Approbation des nouveaux statuts modifiés	50	0	0

Aucune remarque ou question n'étant formulée, la séance est levée à 15h00.

Procès-verbal certifié conforme

Signature du Représentant légal

p.o. un administrateur

Jacques PRADIER

Signature du Responsable du Pôle Administratif

Abel DUMONT